

**CCSEHDAA**



Comité consultatif des  
services aux élèves handicapés  
et aux élèves en difficulté  
d'adaptation ou d'apprentissage

# **Rapport annuel**

## **2017-2018**

## **Table des matières**

Mission du comité .....	3
Mot de la présidente .....	4
Mot du commissaire-parent EHDAA .....	5
Composition du comité .....	6
Membres du comité – année scolaire 2017-2018 .....	7
Séance du CCSEHDAA 2017-2018 .....	8
Bilan des réalisations 2017-2018 .....	9
Priorités 2018-2019 .....	10
Conclusion .....	10

## **Mission du comité**

Le CCSEHDAA a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il a pour fonction de donner son avis à la commission scolaire sur :

(Défini par la loi LIP art. 187, 187.1 et 213)

- ✓ La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA.
- ✓ L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- ✓ L'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- ✓ Les ententes de services convenues avec une autre commission scolaire ou un organisme.
- ✓ Finalement, le comité s'intéresse à tout ce qui touche les services éducatifs des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et il est à l'écoute des préoccupations des parents.

## **Mot de la présidente**

Chers parents et collaborateurs,

Le cheminement d'un enfant à besoins particuliers dans son parcours scolaire comporte plusieurs défis pour lui et ses parents. Mon implication au CCSEHDAA m'a permis de côtoyer des parents et collaborateurs formidables de qui j'apprends et qui permettent dans la mesure du possible de faire avancer les choses pour tous nos enfants.

J'entame ma quatrième année au CCSHEDAA. Notre comité est composé de parents et professionnels formidables. Ensemble nous nous assurons que les recommandations offertes sur les enjeux éducatifs reflètent le mieux possible les besoins des jeunes à besoins particuliers. L'implication parentale à la CSDL est exceptionnelle.

Je tiens, au nom de tous à remercier tout particulièrement Isabelle Bouchard, Commissaire-parent EHDAA, Alexandre Poulin, vice-président pour leur soutien exceptionnel au cours de cette année remplie de transformations.

La continuité de notre engagement en tant que parent sera encore plus d'actualité en 2018-2019, compte tenu des changements à venir. Ensemble nous pouvons contribuer à l'amélioration des services offerts aux élèves HDAA. Sans oublier la synergie que nous devons continuer de développer avec le Comité de parents. Il est important que les parents d'élèves de toutes les clientèles, qui s'impliquent dans les différents paliers scolaires, comprennent les besoins et les particularités des enfants HDAA.

A tous ceux et celles qui gravitent de près ou de loin au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) 2017-2018, votre présence, votre écoute et vos interventions font toute la différence.

Merci pour votre implication dans l'éducation des enfants HDAA !

Julie Ricard, Présidente

## **Mot du commissaire parent EHDAA**

Bonjour chers partenaires de la réussite de nos jeunes,

J'aime beaucoup le temps des bilans, c'est l'occasion de s'évaluer, de voir le chemin parcouru et celui à parcourir. On ne réalise pas l'ampleur de la besogne et de tout le travail accompli, car il arrive une réunion après l'autre et une consultation à la fois.

Ce que j'ai constaté avec l'analyse de l'année scolaire 2017-2018 c'est qu'il y a eu beaucoup de beaux dossiers ou nous avons pu donner notre opinion sur des enjeux réels pour nos enfants. Que ce soit avec l'institut du Nouveau Monde (INM) sur rêver l'école de demain, par les rencontres sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) ou encore avec le comité de réflexion pour les élèves à besoins particuliers (CREBP). Nous pouvons être fiers de la collaboration de tout le comité consultatif des élèves handicapés en difficultés d'adaptations ou d'apprentissages (CCSEHDAA).

L'année 2018-2019 sera elle aussi porteuse de beaux défis à accomplir ensemble. Avec le déploiement du PEVR, la rédaction du projet éducatif dans chacune des écoles de la commission scolaire de Laval (CSDL) et sur les retours de consultations sur plusieurs sujets. Il est primordial de continuer de travailler en collégialité pour que chacun de nos enfants puisse réussir à la hauteur de chacun de leurs besoins dans un milieu de vie stimulant.

J'espère avoir le plaisir de vous représenter, ainsi que vos enfants pour un second mandat afin de poursuivre le travail entamé et continuer de faire avancer la cause des élèves EHDAA, ainsi que les dossiers dans lesquels j'étais impliquée au sein du Conseil des commissaires.

Merci de la confiance que vous m'avez manifestée depuis déjà deux ans.

Isabelle Bouchard  
Commissaire-Parent EHDAA

## **Composition du comité**

**En vertu de l'article 185 de la Loi de l'instruction publique (LIP) chaque commission scolaire doit instituer un CCSEHDAA.**

La commission scolaire a l'obligation, selon la Loi sur l'instruction publique, de mettre en place un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage communément appelé le CCSEHDAA.

En effet la Loi stipule que le CCSEHDAA est composé entre autres, « de parents de ces élèves, désignés par le comité de parents ». (Art. 185 de la LIP)

Toutefois, à la Commission scolaire de Laval, le Comité de parents a choisi d'entériner le nom des membres parents du CCSEHDAA qui auront été désignés par leurs pairs en assemblée générale. Cette approche permet de faire un choix plus judicieux des parents qui siégeront au comité.

**À la Commission scolaire de Laval, le comité consultatif est composé de :**

- (12) parents d'élèves HDAA;
- représentant de la direction générale ou des Services éducatifs;
- représentant des directions d'école;
- représentant(s) des enseignants;
- représentant du personnel professionnel;
- représentant du personnel de soutien;
- représentant d'organismes extérieurs qui dispensent des services aux élèves HDAA;
- parents substitués élus en assemblée générale. (personnel enseignant)
- Commissaire

Les parents d'élèves HDAA doivent être majoritaires sur ce comité.

Un secrétaire désigné par la CSDL assiste à la séance, mais n'a pas le droit de vote.

**Parmi les 12 parents d'élèves HDAA, 1 commissaire parent EHDAA est désigné; ainsi que 3 représentants et 3 substitués du CCSEHDAA pour siéger au Comité de parents.**

Les postes à la présidence, vice-présidence, commissaire-parent EHDAA, représentants et substitués au Comité de parents sont détenus obligatoirement par des parents non membres du personnel de la commission scolaire de Laval.

## Membres du comité – année scolaire 2017-2018

Nom	Prénom	Fonction
<b>Membres parents</b>		
<b>ARISTIL</b>	Eddy	
<b>BLANCHET</b>	Nathalie	Secrétariat exécutif
<b>BOUCHARD</b>	Isabelle	Commissaire-parent EHDA
<b>DJILLALI</b>	Hami	
<b>FOURNIER</b>	Kim	
<b>FOURNIER</b>	Suzanne	Trésorerie
<b>GENDRON</b>	Martine	
<b>POULIN</b>	Alexandre	Vice-présidence
<b>RICARD</b>	Julie	Présidence
<b>ROUSSEAU</b>	Mélanie	
<b>TAILLEFER</b>	Monique	
<b>ZIANE</b>	Nassima	
<b>Membres participants</b>		
<b>ARSENAULT</b>	André	Représentant du personnel enseignant - SERL
<b>CHARBONNEAU</b>	Françoise	Commissaire
<b>CONTANT</b>	Martin	Représentant du personnel de soutien - SLESS
<b>COSSETTE</b>	Geneviève	Représentant du personnel professionnel
<b>DESBIENS</b>	Yann	Coordonnateur SEJ
<b>DESROSIERS</b>	Jean-Sébastien	Directeur des Services éducatifs - SÉ
<b>FORTIN</b>	Katy	Représentante des directions d'établissement
<b>JEAN-BAPTISTE</b>	Daphné	Personnel enseignant
<b>SEGUIN</b>	Annabelle	Personnel enseignant

Le Comité exécutif est composé de Julie Ricard, Alexandre Poulin, Nathalie Blanchet, Isabelle Bouchard, Suzanne Fournier et Mélanie Rousseau.

## **Séances du CCSEHDAA 2017-2018**

Le comité a tenu 8 réunions d'octobre 2017 à septembre 2018, soit :

- ✓ 7 séances ordinaires
- ✓ 1 séance extraordinaire

Les sujets suivants ont fait l'objet de présentation lors des séances du comité tel que

- ✓ la politique en adaptation scolaire par Amélie Fortin et Catherine Charrette;
- ✓ Le rapport annuel 2016-2017 du protecteur de l'élève par M. Jean Poitras;
- ✓ Le plan de transition à la vie active (TEVA) par MH Beaulac et Catherine Charrette;
- ✓ Les règles de passage du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire par JS Desrosiers;
- ✓ Le plan d'intervention par Hélène Beaulac;
- ✓ Le climat scolaire par Dominique Hénault
- ✓ La réponse à l'intervention (RAI) par Sylvie Nardone;
- ✓ Les plans de localisation EHDAA 2018-2019 par France Migneault
- ✓ Le projet de règles budgétaires 2018-2019, pour les élèves HDAA par Mme Dominique Sylvain;

Le CCSEHDAA a donné son avis à la Commission scolaire à l'égard de sujets touchant les élèves HDAA et les consultations de la CSDL :

- ✓ Politique en adaptation scolaire
- ✓ Règles de passage du primaire au secondaire
- ✓ Règles de passage du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire
- ✓ Modèle organisationnel d'orthophonie
- ✓ Politique d'intégration linguistique, scolaire, sociale et d'éducation interculturelle
- ✓ Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- ✓ Politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer le harcèlement, la discrimination et la violence au travail
- ✓ Orientations budgétaires 2018-2019
- ✓ Organisation scolaire 2017-2018

## **Bilan des réalisations 2017-2018**

L'année 2017-2018 a été une année marquée par la consultation publique portant sur la réussite éducative et le projet de loi 105. La réussite éducative au cœur des discussions, le CCSEHDAA de Laval a été impliqué dans diverses activités et a donné son opinion sur de multiples sujets. Afin d'adresser les différentes préoccupations et mener à terme l'ensemble de nos priorités, nous avons formé des sous-comités de travail et participé à différents comités de la CSDL. Les activités réalisées ont été telles qu'établies en début de mandat.

### **Guide aux parents**

Résultant de recommandations annuelles du CCSEHDAA et de discussions sur l'importance d'informer et d'éduquer les parents sur le système scolaire et les spécificités de l'éducation spécialisée; la CSDL en consultation avec le CCSEHDAA a conçu un guide à l'intention des parents. Ce guide a été distribué à l'automne 2017.

### **Canal de communication direct pour les parents**

Résultant de recommandations annuelles du CCSEHDAA et de discussions sur l'importance d'informer et d'avoir un accès direct pour communiquer avec eux, le CCSEHDAA en collaboration avec la CSDL a mis en place un nouveau canal de communication. Ce canal a été mis à la disposition du comité par les Services éducatifs. Une rubrique mensuelle concernant les sujets et événements du CCSEHDAA fera maintenant partie de l'infolettre de la CSDL.

Cette année, un espace régulier est réservé au CCSEHDAA sur le cyberbulletin de la CSDL.

### **Arrimage entre politiques et réalités des milieux**

Cette problématique ayant émergé suite à une analyse des définitions conventionnées de ce que constitue un élève HDAA ou un élève à risque. Cette discussion a soulevé des questionnements au niveau de la communication, de la formation ou de l'application variable en ce qui concerne certaines politiques (ex. transport, services professionnels, cadre pour mesures contraignantes) dans les milieux. Par conséquent, les services éducatifs en collaboration avec les autres services de la CSDL sont en mesure de prendre les recommandations afin d'améliorer les services aux élèves.

### **Réussite éducative**

Le CCSEHDAA ainsi que le CP ont été appelés à collaborer en session de travail animé par des membres de la CSDL pour commenter sur le travail du Plan d'engagement vers la réussite.

## **Critères d'inscription**

Le CCSEHDAA a été appelé à nommer un représentant pour siéger sur un comité ayant le mandat de réviser les critères d'inscription. Isabelle Bouchard s'est portée volontaire pour représenter le CCSEHDAA.

## **Conférence de l'ITA (Institut des troubles de l'apprentissage)**

Tel que durant les années précédentes, le partenariat avec l'ITA a été renouvelé. Dans le cadre de cette collaboration, les événements suivants ont eu lieu :

- 1- Le 8 novembre : Une conférence sur le trouble du déficit de l'attention, par le Dr Laberge
- 2- Le 7 février se tenait un café-rencontre, lors duquel il y a eu discussions sur le déficit d'attention
- 3- Le 24 avril : Une conférence sur l'estime de soi avec Germain Duclos.

## **Fédération des comités de parents du Québec**

Julie Ricard a participé au forum PEHDAA lors du Conseil de la Fédération des comités de parents en février 2018. Le congrès avait comme invité le ministre Proulx et avait au cœur de sa présentation les résultats de la consultation publique sur la réussite éducative de l'année précédente.

Isabelle Bouchard a participé au 41<sup>e</sup> congrès de la fédération des comités de parents du Québec. C'est sous le thème « l'engagement parental et le pouvoir de faire une différence », que s'est déroulé le congrès.

## **Priorités 2018-2019**

Afin que le comité puisse mieux orienter ses réflexions et donner son avis sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA, l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ainsi que sur l'application du plan d'intervention adapté aux besoins de ces élèves, le comité exécutif 2017-2018 a établi les priorités suivantes pour l'année 2018-2019 :

### RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- ✓ S'assurer de la participation, de l'implication et de l'intégration des EHDAA dans la réussite éducative.
- ✓ S'assurer que les plans d'intervention soient diffusés à tous les intervenants impliqués;
- ✓ S'assurer de mettre en place des plans de transition de l'école à la vie active (TEVA);

### COMMUNICATION

- ✓ Communiquer avec les parents en prenant avantage des nouveaux outils disponibles.

### SOUTIEN À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES AUX ÉLÈVES

- ✓ Comprendre l'arrimage des services éducatifs avec les réalités vécues dans les écoles;
- ✓ S'assurer que les services de l'OST (organisation Service du transport) soient adaptés aux besoins particuliers de la clientèle HDAA;
- ✓ Évaluer les services de dîneurs et service de garde, afin qu'ils soient mieux adaptés aux besoins particuliers de la clientèle;
- ✓ Évaluer et bien connaître les services professionnels et leurs limites;
- ✓ Examiner et évaluer l'implantation du nouveau modèle en classe à effectif réduit;
- ✓ S'assurer de la diffusion et de l'application adéquate du cadre pour mesures contraignantes.

## **CONCLUSION**

L'implication parentale au sein du CCSEHDAA est un élément précieux qui permet à la CSDL de mieux comprendre les difficultés de nos jeunes et les préoccupations parentales.

C'est en s'impliquant, en échangeant et en partageant nos idées, que nous comprenons mieux les enjeux de la Commission scolaire et des écoles, dans un objectif ultime d'améliorer les services et d'accroître la réussite éducative.

Avec les changements à l'horizon, en tant que parents, nous devons prendre nos responsabilités en nous engageant à représenter l'ensemble des enfants handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, et ce, à tous les niveaux de l'organisation scolaire.